

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

3^e SÉRIE. — TOME VI.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1862

UN SCEAU DU CHAPITRE DE LIÈGE.

(Pl. II, FIG. 5.)

Les évêques de Liège étaient, tout à la fois, évêques et princes souverains; mais leur diocèse avait une étendue beaucoup plus grande que leur principauté. Il comprenait, entre autres, le comté de Namur et une partie notable du Brabant. Pendant les troubles interminables qui ne cessaient d'agiter leur remuante capitale, les évêques et le chapitre durent souvent se réfugier dans d'autres localités plus paisibles, comme à Huy et à Maestricht, qui faisaient partie de la principauté.

Plusieurs fois encore le chapitre se transféra à Louvain, où, sous la puissante protection du duc de Brabant, il pouvait procéder librement à une élection et exercer son autorité sans contrainte.

En 1465, pendant la guerre qui finit par le sac de Dinant, Louis de Bourbon, réfugié à Louvain, y appela et transféra son chapitre cathédral et les autres chapitres des églises secondaires de sa capitale.

Les lettres épiscopales qui décrètent cette translation, conservées aux archives de la province de Liège, ont été publiées par M^{gneur} de Ram, dans le volume de la Commission d'histoire, intitulé : *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège*, p. 522. Cependant, comme les historiens de Louvain, Molanus, Divæus, etc., ne parlent pas de cette translation, il est permis de supposer qu'elle est restée à l'état de projet.

Mais, au mois d'octobre 1482, après le meurtre de Louis de Bourbon, le plus grand nombre des chanoines qui s'étaient échappés de Liège se réunirent à Louvain, pour y procéder, en liberté, à l'élection de son successeur, pendant que le Sanglier des Ardennes, proclamé Mambour, forçait les membres du chapitre qui étaient restés à Liège à élire son fils, encore enfant. Ceux-ci, parvenus à s'échapper, rejoignirent leurs collègues à Louvain et là, réunis, déclarèrent nulle et non avenue l'élection qu'ils avaient faite à Liège. On sait que le chapitre, divisé de nouveau en deux fractions, procéda à la double élection de Jacques de Croy et de Jean de Hornes. Ce dernier écarta son compétiteur moyennant une somme de 18,000 florins d'or et, après deux ans de guerres, assisté de l'archiduc Maximilien, prit enfin possession réelle de sa principauté.

Le sceau dont nous donnons ci-dessous la description a sans doute été fait pour le chapitre transféré à Louvain, en 1482. Son style est bien celui de cette époque. Il a été dessiné d'après une empreinte récente, en cire à cacheter, prise sur la matrice originale qui se trouve, nous a-t-on dit, chez un amateur de Cambrai dont on n'a pas voulu faire connaître le nom.

Il offre pour type saint Lambert, debout en costume épiscopal, tenant de la main gauche la crosse et de la droite un livre fermé, le tout dans un entourage orné, composé de quatre arcs de cercle et d'une ogive. On remarquera la ressemblance du buste du saint, avec celui qu'on a fait figurer depuis sur les monnaies du *siège vacant* (1).

(1) Ce singulier collet se remarque déjà sur les liards de Jean de

Comme sur ces monnaies, comme sur le magnifique reliquaire exécuté par Suavius et offert à la cathédrale par Érard de la Marck ⁽¹⁾, il porte sur les épaules une espèce de collet retombant ou de pèlerine à la bordure bretessée, qui pourrait être le pallium ⁽²⁾, ou, plutôt, une espèce de camail d'une forme archaïque et particulière à saint Lambert. Il eût été curieux de constater à quelle époque on a commencé à représenter le saint patron de Liège avec cet ornement tout spécial; et nous appelons sur cette question d'iconographie locale l'attention de nos savants confrères MM. Polain, Henaux, Capitaine, etc., etc., mieux placés et plus autorisés que nous pour la résoudre ⁽³⁾.

R. CHALON.

Heinsberg (1449-1456), et probablement sur les représentations plus anciennes de saint Lambert.

⁽¹⁾ Le buste de saint Lambert existe encore dans le trésor de la cathédrale de Saint-Paul, mais dépouillé de la plus grande partie des innombrables pierres précieuses qui l'ornaient. Il a été gravé au xvii^e siècle par Michel Natalis, et reproduit, dans des dimensions plus petites, dans l'ouvrage de M. le baron Van den Steen de Jehay, intitulé : *Essai historique sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège, etc.*, Liège, H. Dessain, 1846, in-8°.

⁽²⁾ Lettre de M. le vicaire général Voisin qui a bien voulu nous communiquer les recherches qu'il avait faites à ce sujet.

⁽³⁾ Un archéologue de nos amis, grand abstracteur de quintessence et qui n'hésite jamais devant les questions les plus ardues, nous a proposé l'explication suivante de ce petit problème :

« Le collet crénelé est une couronne murale *renversée*, symbole de la « cité liégeoise renversée par Charles le Téméraire. Le saint la porte « sur les épaules pour signifier que, pour les évêques de Liège, leur « turbulente capitale était souvent un pesant fardeau, en style vulgaire, « qu'ils en avaient dans le dos. » La symbolique est une belle science !

